

## UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-2, et L. 712-2** du Code de l'Éducation
- VU le décret 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU les délibérations n°2021-55, 2021-66 et 2021-86 du Conseil d'administration** approuvant les propositions de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire portant création et renouvellement des diplômes d'université et des diplômes interuniversitaires pour la campagne 2021-2025 ;
- VU la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425** en date du 1er avril 2021 ;
- VU les propositions du Directeur de l'UFR de Pharmacie**

## LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

### Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2023-2024 sont composés des personnes désignées ci-après :

## DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

### DU Phytothérapie et aromathérapie

Président : Cécile ENGUEHARD-GUEIFFIER  
Membre : Leslie BOUDESOCQUE-DELAYE

### DU Reconversion à la pratique de l'exercice officinal

Président : Matthieu JUSTE  
Membre : Gaëlle GLEVAREC

## **Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

## **Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 21 novembre 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,  
Le Vice-président en charge de la formation et de la  
vie universitaire

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Florent MALRIEU